

Le benjamin des présidents du conseil

Le Monde, 13 juillet 1970

Fils d'un administrateur de sociétés minières et de Mme, née d'Aimé, M. Félix Gaillard, qui a trouvé la mort en mer au large de Jersey, est né le 5 novembre 1919 à Paris.

Élève doué, il fait de brillantes études au lycée Carnot puis entre à la faculté de droit. Il obtient, très jeune, le doctorat en droit et le diplôme de l'école libre des sciences politiques. L'inspection des finances lui est ouverte quand éclate la guerre : il a alors un peu plus de vingt ans. Démobilisé au lendemain de la défaite, il entre bientôt dans la Résistance. Le voici en 1943 adjoint de M. Alexandre Parodi, représentant en France du Comité français de la libération nationale, et en 1944 adjoint du délégué du gouvernement provisoire pour la France occupée. Parallèlement, il mène une carrière administrative et, toujours en 1943, il entre à l'inspection des finances. Ses titres le conduisent à siéger au comité financier de la Résistance.

En 1944, M. Jean Monnet, qui est chargé dans le premier cabinet du général de Gaulle des approvisionnements et des négociations du prêt-bail avec les États-Unis, le prend comme directeur de cabinet et le maintient à ce poste lorsqu'il deviendra en 1945 commissaire général au Plan de modernisation et d'équipement.

Matignon et l'affaire de Sakhiet

En 1946, M. Félix Gaillard, qui est déjà maire de Barbezieux, opte définitivement pour la politique. Comme MM. Jacques Chaban-Delmas et Maurice Bourgès-Maunoury, eux aussi inspecteurs des finances et qui sont ses compagnons dans la Résistance, il adhère au vieux parti radical. Il est élu député de la Charente le 10 novembre - à 27 ans - sur une liste du Rassemblement des gauches républicaines. Il sera constamment réélu et représentera à partir de 1958 la deuxième circonscription (Cognac) de ce département.

Le jeune député ne siégera pas longtemps à son banc. Un an après son élection, il obtient son premier poste gouvernemental. M. René Mayer, ministre des finances et des affaires économiques dans le cabinet Robert Schuman, lui confie le sous-secrétariat d'État aux affaires économiques. Après la chute du gouvernement (1948), M. Félix Gaillard est élu, malgré sa jeunesse " parlementaire ", vice-président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Formé par M. Jean Monnet aux idées européennes, M. Félix Gaillard est déjà un partisan convaincu de la construction de l'Europe. Aussi est-il délégué à l'Assemblée de l'Europe à Strasbourg et membre du Conseil de l'Europe à partir de 1949.

M. Félix Gaillard aura été l'un des enfants chéris de la IV^e République. Il revient au gouvernement en août 1951, comme secrétaire d'État à la présidence du conseil dans le cabinet de M. René Pleven. On le retrouve pratiquement au même poste dans les cabinets suivants, dirigés d'abord par M. Edgar Faure (en 1952), puis par M. Antoine Pinay (jusqu'en janvier 1953), enfin, par M. René Mayer (jusqu'en juin de la même année). Il a alors sous son autorité le haut-commissariat à l'énergie atomique, ce qui le conduit à s'attacher à l'étude des questions nucléaires.

En 1955, M. Gaillard préside la délégation française à la conférence de Bruxelles sur le Marché commun et l'Euratom. L'année suivante, il est nommé président de la commission de l'économie générale et du financement du Plan.

1957 : M. Bourgès-Maunoury devient président du Conseil à la suite de M. Guy Mollet et prend son ami Félix Gaillard comme ministre des finances, des affaires économiques et du Plan. Le cabinet se maintiendra jusqu'au 30 octobre, et le 6 novembre c'est l'ex-ministre des finances qui devient président du conseil, tandis que M. Bourgès-Maunoury se retrouve ministre de l'intérieur et que M. Chaban-Delmas prend la défense nationale. Le M.R.P. revient au gouvernement, ce qui marque la fin du Front républicain au profit d'une combinaison du type " troisième force ".

M. Gaillard est à trente-huit ans le plus jeune chef de gouvernement de la IV^e comme de la III^e République. On salue sa jeunesse, son intelligence, ses remarquables facultés d'assimilation, et l'on constate combien ce nonchalant progresse vite dans la carrière politique.

Depuis trois ans déjà, la grande affaire des gouvernements est l'Algérie, où la " rébellion " est loin d'être réduite. Le nouveau président du conseil demande le maintien des pouvoirs spéciaux accordés à M. Guy Mollet et envisage de reprendre le fameux projet de loi-cadre sur lequel est " tombé " le gouvernement Bourgès-Maunoury, et qui doit permettre à la personnalité algérienne de trouver son plein épanouissement sans rompre ses " liens indissolubles " avec la métropole. M. Félix Gaillard se déclare prêt à prendre tous les contacts nécessaires avec les chefs rebelles en vue d'aboutir à un cessez-le-feu. L'autre problème majeur est celui de l'inflation. Le nouveau chef du gouvernement prend rapidement des mesures d'austérité (réduction des importations, des subventions économiques, majoration des tarifs des services publics). Ce sera l' " opération vérité " qui permet d'éviter la faillite. Comme ministre des finances du gouvernement précédent, M. Gaillard avait, en août 1957, lancé l' " opération 20 % ", qui consistait à taxer les importations, et que l'on a assimilée à une dévaluation.

Le 8 février 1958, des avions français bombardent et mitraillent un village tunisien proche de la frontière algérienne qui sert de base aux fellagas : c'est l'affaire de Sakhiet-Sidi-Youssef, qui fait soixante-neuf morts, dont vingt et un enfants, parmi les habitants du village. L'émotion est considérable, les uns invoquent le " droit de suite ", les autres parlent de crime.

M. Félix Gaillard, qui n'avait pas été prévenu du bombardement de Sakhiet, refuse cependant de le condamner publiquement. " L'armée, dit-il, ne le permettrait pas. " Le Conseil de sécurité de l'ONU est saisi de l'affaire, mais Paris et Tunis acceptent l'offre des

bons offices des États-Unis et de la Grande-Bretagne, qui se poursuivront pendant un mois et demi. Cette procédure entraînera la chute du cabinet de M. Gaillard le 15 avril. Un mois plus tard, ce sera le 13 mai avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle.

Sous le gaullisme, M. Félix Gaillard, député radical de la Charente, se tiendra politiquement en retrait. Pendant plusieurs années, il ne fait plus parler de lui, notamment à l'Assemblée nationale, bien qu'il soit devenu, en 1958, président du parti radical (jusqu'en 1961). En 1965, il entre au conseil général de la Charente comme conseiller du canton de Baigne. La même année, il marque sa réserve à l'égard de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de M. François Mitterrand, à laquelle il reproche ses liens avec le parti communiste. Cependant, en février 1968, il accepte d'entrer avec M. Maurice Faure au bureau politique de la F.G.D.S., au moment où celle-ci vient de passer un accord avec le P.C.F., accord que l'ancien président du conseil interprète de façon très restrictive. En novembre de la même année, il est de ceux qui estiment que le parti radical doit retrouver son autonomie au lieu de s'intégrer à un parti démocrate-socialiste.

M. Gaillard conteste la " présidence " de M. René Billères et se tient à l'écart du congrès du parti, qui siège en février 1969 à Lyon. Il contestera aussi, un peu plus tard, le contenu du projet de Manifeste radical proposé par le nouveau secrétaire général du parti, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (notamment les dispositions relatives aux successions). Mais il estimera que, une fois amendé, ce texte constitue l'amorce d'une " conjonction des réformateurs ". Ces derniers mois, l'ancien président du conseil devait marquer à plusieurs reprises sa faveur pour une " novation politique " et un regroupement du centre et du centre gauche, n'écartant pas un éventuel rapprochement avec la majorité.

M. Félix Gaillard s'était marié en 1956 avec la veuve de l'ancien ministre Raymond Patenôtre, née Dolorès Delépine, dont il avait eu quatre enfants.

M. Félix Gaillard, député de la deuxième circonscription de la Charente (Cognac), sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Jean Lafon, directeur de station viticole.